



BELGISCHE SHIATSU FEDERATIE
FÉDÉRATION BELGE DE SHIATSU

Réunion extraordinaire de l'Assemblée Générale
Vote électronique
L'affiliation de la FBS à l'European Shiatsu Federation

Cher membre de l'Assemblée Générale

Depuis quelques années, la FBS se pose des questions sur les modalités de collaboration avec la European Shiatsu Federation (ESF). Lors de sa réunion du 4 mai 2026, le Conseil d'administration a longuement débattu sur ce sujet. Deux positions opposées finissent par émerger: plusieurs membres du Conseil d'administration estiment qu'il faut démissionner, tandis que d'autres considèrent que la FBS devrait rester affiliée, moyennant la négociation de conditions particulières.

Une telle décision relève de la compétence de l'assemblée générale. En effet, elle a des conséquences symboliques autant que financières.

En conséquence, au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la délibération et à la décision électroniques suivantes. Trois options sont ouvertes:

Option 1. La poursuite de l'affiliation, moyennant certaines conditions

Option 2. La démission, sans condition

Option 3 : Je m'abstiens (je n'ai pas de préférence et ma voix sera décomptée du nombre total de votes)

Ci-dessous vous trouverez les arguments échangés lors du Conseil d'administration. Nous vous demandons de réfléchir à la question et de nous faire connaître votre position en cochant la case qui correspond à votre préférence (Google Formulaire). Bien sûr vous pouvez nous poser des questions complémentaires avant de prendre votre décision (info@shiatsu.be). En revanche, vous n'avez pas la possibilité de modifier les options de vote.

Nous attendons votre décision finale **pour le lundi 8 juin 2026** à minuit au plus tard.

Je profite du présent message pour vous adresser mes meilleures salutations.

S. Collins,
Présidente



Option 1. Poursuite de l'affiliation, moyennant certaines conditions

Arguments en faveur de l'option 1, échangés lors du Conseil d'administration du 4 mai 2026 :

1. La Belgique est membre fondateur d'ESF. Malgré les hauts et les bas de l'histoire d'ESF, malgré les difficultés vécues dans la défense des intérêts de notre art et profession, la Belgique est parvenue, avec quelques autres pays membres, à transformer ESF pour en faire aujourd'hui une organisation vivante et en plein développement. La FBS doit assumer sa responsabilité dans la construction d'un réseau qui unit tous les praticiens d'Europe.
2. Contrairement à une époque passée où ESF a consacré beaucoup d'argent à des projets illusoires (lobbying européen: David contre Goliath), ESF mène aujourd'hui des projets qui sont à la mesure de ses moyens, en partant du terrain, avec des résultats visibles: Shiatsu Ressources Worldwide, Shiatsu Without Borders, Global méditation, shiatsu month... et le premier symposium à Bruxelles (février 2025), qui a rassemblé un très grand nombre de personnes actives dans le monde du shiatsu, issues de toute l'Europe (membres et non membres d'ESF). L'énergie, la bonne volonté et l'amitié sont des valeurs très vivantes au sein d'ESF, à l'image du shiatsu, qui est une énergie de connexion.
3. Si les actions de ESF ne sont pas assez visibles, on peut dire la même chose des actions de la FBS vis-à-vis de ses membres. A la FBS nous faisons nous aussi face aux critiques de membres mécontents. Nous devons d'abord balayer devant notre porte.
4. Les problèmes de collaboration entre la FBS et ESF sont réels mais sont d'abord dûs à la communication entre le Conseil d'administration et sa mandataire au Board d'ESF. La solution consiste à travailler sur la communication avec ESF, plutôt que de jeter le bébé avec l'eau du bain.
5. ESF travaille avec des moyens de fonctionnement limités car ses membres ne sont pas aussi nombreux que ceux des fédérations nationales. Compte tenu du manque de moyens, les résultats sont appréciables. Les personnes qui s'investissent sont des bénévoles. On ne peut pas attendre de bénévoles le même engagement que de la part de professionnels rémunérés.
6. Si nous constatons qu'ESF ne remplit pas toutes les missions que nous souhaitons, à défaut de trouver un mode de collaboration amélioré, nous pourrions proposer à ESF de réduire le montant de notre investissement financier.



Option 2. Démission, sans condition, avec effet au 31 décembre 2026.

Arguments en faveur de l'option 2, échangés lors du Conseil d'administration du 4 mai 2026 :

1. L'action d'ESF n'est pas à la hauteur de nos attentes. Malgré nos demandes répétées depuis 2023, ESF ne poursuit aucun des projets qui font sa raison d'être (<https://europeanshiatsufederation.eu/about/#goals>):

- Que fait ESF pour favoriser la cohérence des programmes de formation au shiatsu dans les états membres? Quels sont les standards minimaux pour déterminer la qualité de la pratique? Faut-il être plus directif ou faut-il laisser plus de liberté aux états pour déterminer eux-mêmes les qualités d'un bon praticien? Quelle est la durée des études dans les états membres? Les stages de pratique font-ils partie des études de base? Etc.
- Que fait ESF pour favoriser la reconnaissance du shiatsu au niveau européen? Et pour soutenir les fédérations nationales dans leurs efforts pour faire reconnaître le shiatsu auprès des autorités nationales? Le shiatsu est-il une pratique de soins de santé ou une pratique de bien-être? Quels sont les risques et les opportunités?
- Quel rôle ESF joue-t-elle pour soutenir la recherche en matière de shiatsu?

Au lieu de se consacrer à ses missions de base, ESF mène des projets de communication (Shiatsu Ressources Worldwide, Shiatsu Without Borders, Code of Ethics) et semble accorder la priorité à la reconnaissance du shiatsu dans le modèle European Qualification Framework (level 6). Ces projets ne sont pas dénués d'intérêt mais ils ne correspondent pas aux missions de base d'ESF.

A de nombreuses reprises depuis 2023, nous avons plusieurs fois demandé à ESF d'établir un plan d'action/stratégique pour commencer à exécuter ses missions de base. Lors du symposium ESF de février 2025 à Bruxelles, la FBS a une nouvelle fois fait part de ses préoccupations tant par écrit qu'oralement. Lors de la rencontre zoom du 23 avril 2026 entre le Board d'ESF et celui de la FBS, nous avons réitéré notre préoccupation: ESF doit travailler sur ses missions de base. La réponse a toujours été identique: « nous n'avons pas les moyens de réaliser ce que vous demandez. »

La FBS n'est d'ailleurs pas la seule à faire une telle constatation. Plusieurs observateurs internationaux, tels que par exemple M. Mandl, V. Mihai ou M. Mamychchvili posent des questions sur la priorité accordée à EQF ou regrettent que le symposium n'ait donné lieu à aucun rapport ou autre suite connue.

(<https://www.facebook.com/EuropeanShiatsuFederation/posts/pfbid02XzGWKp6aw57vYDGtEx6r6tsBCPsE9gaHQBkJmdvxtiNGRzn2gfpHbbnLU2tMzXgSl>)

2. Nous ne soutenons pas la méthode de travail d'ESF. ESF travaille de manière autonome: une dizaine de personnes décident seules des actions à mener et informent périodiquement les fédérations nationales de leurs avancées. Il n'y a pas de procédure démocratique permettant aux fédérations nationales de définir elles-mêmes de la politique à mener à l'ESF. C'est ainsi que le Conseil d'administration de la FBS n'a jamais été sollicité pour approuver les actions actuelles d'ESF, comme celle d'accorder toute la priorité à EQF, alors que ce modèle ne semble pourtant pas applicable à la Belgique pour des raisons légales.



3. Nous contestons le mode de financement d'ESF: ESF coûte cher à la FBS. En 2025, la FBS a payé à ESF une cotisation de 3.216 euros, soit 16% du budget d'ESF. La Belgique fait partie des « gros contributeurs » d'ESF puisque, sur les 11 pays membres, 6 pays paient moins de 800 euros chacun. Ceci signifie que la Belgique finance indirectement la participation de la moitié des pays membres qui paient une cotisation réduite.

Depuis son affiliation, la Belgique a payé à ESF un montant cumulé qui équivaut à son budget annuel (le budget de la FBS pour 2026 est de 50.000 euros environ). Une telle cotisation ne nous paraît justifiée que si les praticiens belges en retirent des avantages. Aujourd'hui, le coût de notre affiliation est disproportionné par rapport aux actions menées.

4. Nous contestons également la manière dont ESF dépense les moyens que nous mettons à sa disposition: environ 60% du budget est consacré à des frais d'avion et d'hôtel pour permettre aux membres du Board d'ESF de se retrouver physiquement une fois par an. Nous reconnaissons l'intérêt de se voir physiquement pour organiser le travail, mais pas quand le budget est tellement réduit que les frais de fonctionnement accaparent une telle proportion et qu'il ne reste presque plus rien pour mener des projets.

Alors même que le budget est tellement limité, ESF trouve encore assez de marge financière pour reverser une partie substantielle de ses moyens de fonctionnement (1075 euros par an) à l'EFCAM (une structure de lobbying européenne qui ne mène aucune action), tout en soutenant n'avoir pas assez de moyens pour répondre aux demandes de la FBS.

Nous constatons enfin qu'ESF choisit délibérément d'utiliser une partie des moyens financiers que nous mettons à sa disposition au services de pays qui ne sont pas membres d'ESF et qui ne contribuent donc pas au financement d'ESF. C'était le cas par exemple lors du symposium de février 2025 puisqu'ESF a invité à ses frais des représentants de pays non membres (Roumanie, France, Allemagne, Hollande, Suisse, Bosnie etc.). Nous apprenons aussi qu'ESF offre maintenant des services à la fédération allemande de shiatsu pour l'assister dans un processus d'intégration du shiatsu allemand dans EQF 6. ESF trouve donc les moyens d'offrir des services à des pays qui ne paie aucune contribution alors qu'elle déclare n'avoir aucun moyen pour répondre à la Belgique.

En conclusion de l'option 2:

- ESF travaille sur des missions non prioritaires, avec des résultats qui ne nous semblent pas à la hauteur de nos investissements.
- La méthode de travail d'ESF n'est pas démocratique ou, en tout cas, ne permet pas de prendre bien en compte les souhaits des fédérations nationales.
- Le manque de résultats nous amène à conclure que l'investissement financier de la FBS est totalement disproportionné, et utilisé par ESF d'une façon que nous contestons.
- Malgré nos demandes répétées depuis 3 ans, ESF répète qu'elle n'a aucune intention de changer quoi que ce soit aux projets menés ni à sa méthode de travail.